



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

24.063 – Rapport d’information du Conseil communal relatif au programme de législature 2024-2028

Intervention de Carmen Brossard au nom du groupe socialiste

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

C’est avec grand intérêt que nous avons pris connaissance du rapport du Conseil communal relatif au programme de législature 2024 - 2028. Ce rapport dresse dans les grandes lignes les axes principaux sur lesquels le Conseil communal souhaite s’engager avec le législatif, les différents services de la Ville et la population.

Il va tout à fait dans la même lignée que celui de la précédente législature ; montrant le dynamisme d’une ville qui se veut moderne, accueillante et responsable. Il dégage la même volonté de travailler pour la population chaux-de-fonnière, malgré nos divergences politiques et de prendre en compte les défis sociaux, économiques, structurels et climatiques que sont les nôtres. Il est sans nul doute positif et rassurant ; il donne envie... d’agir !

Nous remercions le Conseil communal pour l’excellente facture de ce document tant dans la rédaction que dans la typographie et l’illustration. C’est une très belle carte de visite !

Notre groupe souhaiterait tout de même des éclaircissements sur les points suivants :

1. Qu’en est-il du projet d’hôtel à « Maison Monsieur » ? Les co-directeurs de « Definitely Different » se présentaient comme des créateurs de destinations et d’émotions lors d’une interview à RTN en mai 2022. Un chantier estimé entre 8 et 10 millions de francs ; un hôtel-restaurant qui devait s’ouvrir en 2023 ; puis, suite aux oppositions de certain·e·s riverain·e·s, au printemps 2025 ! Ces oppositions sont-elles maintenant levées ? Les travaux vont-ils pouvoir commencer ?
2. Le Conseil communal a-t-il déjà un projet pour « Chapeau Râblé » ? La Ville de La Chaux-de-Fonds souhaitait développer un projet touristique quatre

saisons : peut-être un télésiège ; peut-être un tapis roulant ; peut-être un télési. Où en est-on dans la réflexion ?

3. En page 29 du rapport, le Conseil communal nous dit, je cite : « ... le Conseil communal entend également renforcer les contacts directs entre les autorités et la population... ». Nous saluons cette démarche qui va dans le sens d'une démocratie plus participative. Mais, peut-on en savoir un peu plus ?
4. Le Conseil communal pourrait-il nous renseigner d'avantage sur la requalification du Parc Gallet et du Parc des Crêtets ? Les réflexions de la Commission sont-elles bientôt terminées ? Allons-nous pouvoir entamer les travaux ? Le parc des Crêtets se trouve en point de mire lorsque l'on sort des ascenseurs reliant la gare aux quartiers sud ; il sera la première image d'une « ville à la campagne » pour les futures visiteuses et visiteurs de la première capitale culturelle suisse qui souhaitent se rendre au centre névralgique de la manifestation en empruntant la mobilité douce vers les « Anciens Abattoirs ». Chaque fois que nous passons par là, c'est un vrai crève-cœur ; et la population s'impatiente !
5. Quelle priorité le Conseil communal met-il dans les investissements ?

Mesdames et Messieurs, tout comme les membres de l'exécutif qui ponctuent les différents chapitres de leur rapport par une citation, je terminerai par une phrase du sociologue américain Robert Park : « La ville n'est pas une simple agglomération d'hommes et d'équipements, c'est un état d'esprit ».

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe socialiste,
Carmen Brossard